

M. Ritchie a également ajouté:

... on ne peut s'appuyer sur aucun précédent pour considérer l'eau des cours d'eau ou des lacs comme un produit visé par n'importe quel accord commercial international.

Il a ensuite précisé qu'il fallait une imagination fertile pour laisser entendre que l'eau des cours d'eau est visée, que ce soit par le biais de dérivations voire de canalisations sur une grande échelle.

Cela va tout à fait dans le sens de ce qui a été déclaré à la Chambre par le ministre du Commerce extérieur et la ministre des Communications. Manifestement, la politique demeure et il est tout à fait faux de prétendre que l'Accord de libre-échange permet l'exportation d'eau sur une grande échelle ou des projets de dérivation.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, je dirai au ministre, ne serait-ce que pour compléter le compte rendu qu'il vient de faire de son voyage en Australie, que ce qui importe, ce n'est pas ce que pensent les gens qui vivent aux antipodes, mais ce que pensent les Canadiens, et d'après tous les sondages d'opinions, ils sont prêts à participer à des élections et à élire un gouvernement libéral. Voilà ce que démontrent les sondages.

Mlle MacDonald: C'est ce qu'ils démontraient également au Lac Saint-Jean.

M. Axworthy: Le vice-premier ministre a parlé de M. Ritchie. Alors qu'il comparaisait devant un comité, M. Ritchie a clairement reconnu que le droit d'amender la loi existe toujours, contrairement à l'affirmation du ministre du Commerce extérieur M. Ritchie a dit que nous avons toujours le droit d'amender le projet de loi.

Ce que nous demandons, c'est de rectifier l'erreur que les collègues du ministre ont commise lorsqu'ils ont négocié et signé un accord qui permet aux États-Unis d'avoir accès à notre eau, car l'article 409 et le numéro tarifaire font manifestement figurer l'eau parmi les biens et services pouvant faire l'objet d'échanges commerciaux.

● (1425)

Je tiens à poser au ministre la question qu'à mon avis tous les Canadiens se posent. Pourquoi le gouvernement répond-il de façon évasive? Pourquoi refuse-t-il d'emprunter la voie la plus simple, la plus appropriée et la plus facile et de déclarer qu'il tient à modifier le projet de loi pour s'assurer que l'eau de notre pays ne sera pas vendue aux dépens du Canada?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Bien sûr que nous avons des témoignages de ce que les Canadiens pensent de nous, monsieur le Président. Pour le savoir, voyez un peu les résultats que nous avons obtenus lors des élections complémentaires au Lac Saint-Jean.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Il n'y a ni erreur ni échappatoire. Les déclarations du ministre du Commerce extérieur et de la ministre des Communications sont claires et catégoriques. Le

Questions orales

seul corps législatif du Canada qui propose ou envisage d'exporter de l'eau est le gouvernement de l'Ontario qui a présenté le 29 juin un projet de loi visant à créer un organisme chargé d'approuver les demandes d'exportations de l'eau et d'établir les prix.

Quelle est la politique des libéraux? En ont-ils une à l'Assemblée législative de l'Ontario et une autre à la Chambre des communes? Les libéraux changent-ils de politique tous les jours? Pourquoi quelqu'un ne nous précise-t-il pas quelle est leur politique? Ou serait-elle celle que le chef actuel du parti libéral énonçait dans son livre en 1968?

* * *

[Français]

LES GARDERIES

L'AUGMENTATION DES ESPACES EN GARDERIE—LA POSITION DU MINISTRE

Mme Lucie Pépin (Outremont): Monsieur le Président, je désire poser ma question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

L'annonce du ministre, ce matin, au sujet des garderies est une insulte aux familles canadiennes qui ont des problèmes avec les garderies, au Canada. C'est un mirage et c'est de la poudre aux yeux que le gouvernement a fait miroiter aux familles canadiennes.

Des voix: Honteux!

Mme Pépin: En février dernier, le ministre déclarait que pour les sept prochaines années il augmenterait seulement de 15 p. 100 les espaces requis en garderie, alors que l'on sait que, actuellement, il y a un manque de 1,4 million d'espaces au Canada. C'est une réalité.

Ce matin, le ministre fait croire aux parents qu'ils auront encore plus d'espaces en garderie lorsque l'on sait que l'annonce de ce matin ne donne pas un seul espace de plus que ce qu'il avait déclaré au mois de février.

Alors, comment le ministre peut-il justifier une telle fausseté et laisser croire aux parents qu'il y aura plus d'espaces en garderie, alors qu'il ne crée pas une seule place de plus?

[Traduction]

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, j'ai eu le grand plaisir d'annoncer aujourd'hui au nom du gouvernement 1 milliard de plus pour les garderies?

Des voix: Bravo!

M. Epp (Provencher): À mon grand plaisir il y avait également dans ce programme des places de garderie pour nos populations autochtones dans les réserves.

Des voix: Bravo!

M. Epp (Provencher): Fait important, nous avons toujours dit dans nos consultations auprès des provinces que nous voulions des places de qualité, et dans nos entretiens nous avons également envisagé des subventions supplémentaires et des augmentations nécessaires pour le personnel des garderies.